



Ensemble pour le lien, l'innovation et l'accompagnement à domicile

À DESTINATION DES AIDANTS  
(celles et ceux qui accompagnent un proche malade, âgé ou en perte d'autonomie)

# Formation des Aidants Des professionnels vous conseillent

Coordinateur de Plateforme Répit Aidants, Psychologue, Diététicien, Ergothérapeute, Assistant de soins en gérontologie, Professeur d'activité physique adaptée

**6 séances | Gratuit**

**ROUGEMONT** Mairie  
4 Place du Marché

de 14h15 à 16h15  
12, 19, 26 octobre, 9, 16 et 23 novembre 2021

**Des solutions et des conseils pratiques pour vous aider à aider au quotidien.**

Gestes et postures, activités adaptées, conseils nutritionnels, informations sur les structures, services et dispositifs existants, réflexion sur le rôle d'aidant...



Plateforme Répit Aidants



Prévention (santé et lien social)

Avec le soutien financier de

Pour en savoir plus  
[www.eliad-fc.fr](http://www.eliad-fc.fr)



Sur inscription

03 81 41 67 31

[myriam.truche@eliad-fc.fr](mailto:myriam.truche@eliad-fc.fr)

**Covid-19**

Respect des règles sanitaires en vigueur

Pass sanitaire obligatoire

Conception Service communication Eliad - Septembre 2021 | Ne pas jeter sur la voie publique

# Flash Info

Rougemont, Montferney, Chazalot, Morchamps.

Septembre 2021

"LE POILU de la MARNE"  
les 16 et 17 octobre à Rougemont



**Mairie de Rougemont**

**Ouverte :**  
sur rendez-vous

du lundi au samedi  
de 9h à 12 h

Mardi et jeudi  
de 16 h à 17 h  
Hors vacances scolaires

**Permanence du Maire :**  
chaque samedi  
de 10 h à 12 h

**Secrétariat et comptabilité**  
03 81 86 90 06

**Adresse mail :**  
[mairierougemont@wanadoo.fr](mailto:mairierougemont@wanadoo.fr)

Site de la commune :  
[rougemont-doubs.fr](http://rougemont-doubs.fr)



Imprimé par nos soins  
Ne pas jeter sur la voie publique

Le devoir de mémoire est une expression qui désigne et postule l'obligation morale de se souvenir d'un événement historique tragique et de ses victimes afin de faire en sorte que celui-ci ne se reproduise pas. Comment bien enseigner les conséquences de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale aux collégiens et collégiennes ? Madame Déjardin, principale du collège, a eu l'idée d'inviter l'association «Le Poilu de la Marne» dans le

cadre d'un programme culturel mis en place par l'académie. Ces passionnés de l'Histoire viennent d'Epernay, dans la Marne. Ils arriveront vendredi 15 octobre à Rougemont et installeront leur campement sur la partie enherbée, à côté de la salle des fêtes. Ils n'auront pas le temps de s'ennuyer car ils recevront, dès le vendredi, la visite des élèves du collège mais aussi de ceux des écoles primaires de Rougemont, Cuse et Mésandans.

Si vous êtes aussi intéressé(e) par notre Histoire et voulez découvrir comment vivaient les soldats de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale, les membres de l'association « Le Poilu de la Marne » seront heureux de vous accueillir, les samedi 16 et dimanche 17 octobre à partir de 10h au sein de leur campement. Au monument aux morts, ils rendront également un hommage aux soldats tombés pour la France.



**Les membres de l'association "Le Poilu de la Marne" vous invitent :**

**Samedi 16 et dimanche 17 octobre de 10h à 16h**  
près de la Salle des Fêtes  
**Pour une visite du campement**

**Samedi 16 octobre à 18h**  
Place de la Mémoire  
**Pour un Hommage aux soldats morts pour la France**  
Verre de l'amitié offert par la municipalité de Rougemont.

# Ils viennent presser vos fruits

**Charles Ronzi et Rudy Hory ont créé « l'Atelier du fruit » : avec leur remorque pressoir. Ils seront présents à Rougemont Place de la Mémoire Jeudi 7 octobre 2021 Contact : 06 88 82 22 03 ou 06 75 81 86 60**



Charles Ronzi est ingénieur en agroalimentaire et Rudy Hory technicien en maintenance agricole à Fougerolles. Ils se lancent dans un concept original avec leur entreprise « l'Atelier du fruit ». Ils proposent aux particuliers, aux collectivités et aux professionnels de venir à domicile pour presser des fruits. Cet atelier est posé sur

une remorque et s'installe en quelques minutes. Pommes, poires, coings, cassis, framboises et tous les fruits sans noyau sont transformés avec une capacité de 1 000 litres à l'heure. Avec 100 kg de pommes, on obtient 65 litres de jus conditionnés. Ils vous attendent Place de la Mémoire devant l'école primaire jeudi 7

octobre 2021. Une partie pédagogique est prévue avec les élèves de l'école maternelle et de l'élémentaire et, avec l'accord des parents, ils pourront profiter d'une dégustation de jus de pomme fraîchement pressé. Si vous êtes intéressés, vous pouvez les contacter pour tout renseignement complémentaire.

## Slow Up Remerciements



Pour une première édition, le « Slow Up de la Vallée de l'Ognon », organisé par les départements de la Haute-Saône et du Doubs, s'est révélé être une belle réussite ! Plus de 11 000 personnes ont participé à cette journée sans voiture, sur une boucle de 34 km, avec une seule idée : « diminuons l'allure et augmentons le plaisir ». Pour notre plus grande joie, Rougemont, qui était « Village Animation », n'a pas échappé à cet engouement populaire ! Mais une grande fête ne peut s'organiser sans le précieux concours de ses bénévoles. Cinquante ont participé au bon déroulement de cette journée et nous profitons de ce flash pour les remercier sincèrement !

## Trop de crottes de chiens sur le domaine public

Trop de crottes de chiens salissent nos trottoirs, nos rues et la voie verte qui est devenue « les toilettes de nos amis à quatre pattes ». Quel manque de respect et d'hygiène !!

Merci donc aux propriétaires irrespectueux de tenir leur chien en laisse et de bien vouloir **se munir de sacs pour ramasser les déjections de leur animal de compagnie.**

## Chats errants : procédure de prise en charge

Dans le flash n°23 d'octobre 2018 nous vous informions que la commune avait l'obligation d'assurer la stérilisation des chats errants. Depuis, en collaboration avec la clinique vétérinaire de Baume-les-Dames, plusieurs chats ont déjà été stérilisés.

Néanmoins, nous souhaitons vous informer qu'il est impos-

sible de conduire personnellement un chat errant, blessé ou malade, chez le vétérinaire. **Il est obligatoire de prévenir le secrétariat de la commune et le transport sera assuré par les services techniques.**

Dans le cas contraire, la commune ne prendra pas les frais à sa charge.

## Masques jetés sur la voie publique

La crise sanitaire est toujours là et le masque reste un moyen incontournable de lutte contre la Covid-19... Seulement quand il est propre ! Mais quand, sale, il est abandonné sur la voie publique, il devient, au contraire néfaste pour notre santé et pour notre environnement !

Pensons aux jeunes enfants qui innocemment peuvent s'en saisir, tout simplement pour jouer, et pensons aux employés des services techniques qui sont en première ligne et doi-

vent les ramasser pour les mettre à la poubelle...

Nous regrettons de nous sentir moralistes et de devoir dénoncer un tel manque de civisme !! La lutte contre cette épidémie passe par le respect des autres, des règles de vie en communauté... et de soi.

De plus, question de bon sens, les employés communaux ne peuvent pas, à la foi, ramasser des masques sur les parkings et accomplir d'autres tâches utiles à la commune.

## Comment fonctionne le ramassage des poubelles ?

Nous avons la chance de profiter d'un ramassage régulier de nos poubelles. Malheureusement, nous constatons encore trop de dépôts sauvages le long de chemins communaux. Ce phénomène s'était accentué avec le système incitatif « dit au poids ». Aujourd'hui, ce dernier n'existe plus et il nous semble utile d'apporter quelques précisions concernant le ramassage **des poubelles ménagères** « **conteneur gris** » : Vous payez un forfait qui inclut 12 levées dans l'année -et non 1 levée par mois-.

**Suivant l'activité du foyer et la quantité de déchets**

**ménagers, vous êtes libre de déposer votre conteneur gris plusieurs fois dans un même mois ou de ne pas le déposer du tout.**

**Si vous dépassez les 12 collectes de l'année, vous ne paierez un supplément qu'à partir de la 13ème levée.**

Le ramassage du bac jaune, lui, est gratuit mais, attention, nécessite un tri scrupuleux des déchets.

Toutes les informations sur : [rougemont-doubs.fr](http://rougemont-doubs.fr) - rubrique « administratif » - ou [cc2vv.fr](http://cc2vv.fr) - rubrique « vivre ici »-

## Brûlage des déchets

Rappelons que le **brûlage domestique des déchets ménagers** ainsi que le **dépôt sauvage** de ceux-ci **sont strictement interdits** (article R541-77 du code de

l'environnement).

Ce comportement égoïste a un coût pour la collectivité et donc pour chacun de nous. Il est punissable par la loi.

## AFFOUAGISTES

**Pour vous inscrire, rendez-vous :**

**Hall de la Mairie**

**Vendredi 1<sup>er</sup> octobre de 10h à 12h et de 14h à 16h**  
**ou**  
**Samedi 2 octobre de 14h à 16h**

## Ruisseau Pollué

Comme le montre cette photo, nous avons été prévenus mercredi 22 septembre qu'un produit de couleur blanche s'écoulait dans le ruisseau dit « le Dri-geon ». Malheureusement, ce n'est pas la première fois que nous constatons ce phénomène qui est facile à expliquer. Des restants de peinture ou de l'eau de nettoyage des outils avec un diluant sont vidés dans une grille d'évacuation d'eau de pluie. Et pourtant, nous avons une déchetterie qui récupère tous ces produits polluants ! Il faut que ces gestes irresponsables cessent si nous voulons conserver notre environnement, **surtout celui que nous laisserons à nos enfants.**

